

**Droits de scolarité - formation créditée<sup>1</sup>**  
**Cours de français langue seconde (FLS)**  
**Hiver 2025**

	3 crédits		6 crédits		9 crédits		12 crédits	
	Étudiants canadiens <sup>2</sup>	Étudiants de l'international	Étudiants canadiens <sup>2</sup>	Étudiants de l'international	Étudiants canadiens <sup>2</sup>	Étudiants de l'international	Étudiants canadiens <sup>2</sup>	Étudiants de l'international
<b>Ouverture/analyse du dossier<sup>3</sup></b>	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$
<b>Droits de scolarité<sup>4</sup></b>	408,64 \$	408,64 \$	795,91 \$	795,91 \$	1 183,18 \$	1 183,18 \$	1 724,01 \$	1 724,01 \$
<b>Droits supplémentaires étrangers<sup>5</sup></b>		2 257,20 \$		4 514,40 \$		6 771,60 \$		9 028,80 \$
<b>Assurance maladie<sup>6</sup></b>		356,00 \$		356,00 \$		356,00 \$		356,00 \$
<b>GRAND TOTAL<sup>7</sup></b>	<b>508,14 \$</b>	<b>3 121,34 \$</b>	<b>895,41 \$</b>	<b>5 765,81 \$</b>	<b>1 282,68 \$</b>	<b>8 410,28 \$</b>	<b>1 823,51 \$</b>	<b>11 208,31 \$</b>

<sup>1</sup> L'Université Laval et le ministère de l'Enseignement Supérieur se réservent le droit de modifier ces montants sans préavis.

<sup>2</sup> Les étudiants canadiens paient, pour les cours FLS, le même tarif que les étudiants québécois

<sup>3</sup> Ce montant, qui doit accompagner toute demande d'admission, est non remboursable.

<sup>4</sup> Ces frais incluent tous les frais autres que les frais d'ouverture de dossier, les droits supplémentaires pour étrangers, les frais d'encadrement et l'assurance maladie.

<sup>5</sup> Les étudiants de l'international inscrits à un programme menant à un grade (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) et qui sont inscrits à un cours de français bénéficieront de l'exemption du supplément forfaitaire pour ce cours seulement.

<sup>6</sup> Les étudiants visiteurs, de même que les étudiants étrangers, qui s'inscrivent à l'Université Laval doivent obligatoirement souscrire au plan d'assurance maladie et hospitalisation en vigueur à l'Université. Pour plus de renseignements,

<https://www.ulaval.ca/international/immigration/adherer-au-regime-dassurance-maladie-et-hospitalisation-des-etudiants-etrangers>

<sup>7</sup> Des frais d'encadrement pédagogique peuvent s'appliquer aux cours offerts en présentiel. Les étudiants visiteurs doivent également payer ces frais.